

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH
Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS			
			(EN DINARS)
	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		AU
	2013	2012	31/12/2012 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	82 250 469	74 739 060	318 446 018
INTERETS	69 036 505	61 414 451	255 015 364
COMMISSIONS EN PRODUITS	9 450 528	8 658 852	39 936 587
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	3 763 436	4 665 757	23 494 067
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	32 835 655	29 439 607	124 718 485
INTERETS ENCOURUS	31 782 177	28 399 139	120 073 280
COMMISSIONS ENCOURUES	1 053 478	1 040 468	4 645 205
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	49 414 814	45 299 453	193 727 533
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 798 184	2 680 580	14 656 577
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	25 090 612	23 314 254	96 013 330
FRAIS DE PERSONNEL	20 175 766	18 639 277	77 765 580
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 914 846	4 674 977	18 247 750
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	390 424 144	393 215 045	398 704 251
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	144 470 501	142 039 183	150 684 367
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	245 953 643	251 175 862	248 019 884
7- ENCOURS DES CREDITS	4 238 661 931	4 263 443 655	4 278 228 736
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	3 924 812 044	3 370 533 758	3 758 083 221
DEPOTS A VUE	1 072 425 557	983 404 270	1 030 872 955
DEPOTS D'EPARGNE	1 434 342 175	1 362 750 115	1 420 459 387
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	474 362 553	535 194 387	476 042 334
10- CAPITAUX PROPRES	454 471 860	451 400 462	449 011 296
(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations			
(*) Chiffres retraités			

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2013

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'exercice 2013.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2013.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le premier trimestre 2013, par rapport au premier trimestre 2012, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 4 millions de dinars soit 9%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 8 millions de dinars.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 554 millions de dinars soit 16,44%, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - des dépôts de l'épargne à raison de 72 millions de dinars.
 - des dépôts à vue à raison de 89 millions de dinars.
 - des dépôts à échéance à raison de 394 millions de dinars.
- Une baisse de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 25 millions de dinars.
- Les charges d'exploitation bancaires ont progressé de 3 millions de dinars soit à un taux de 11,54% consécutivement à l'évolution des dépôts de la clientèle.

- Une augmentation des frais de personnel de 1,5 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires conjuguée à une maîtrise totale des charges générales d'exploitation.

 - Une diminution des emprunts de 11,37%, provenant principalement du remboursement :
 - * de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
 - * de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
 - * de l'emprunt obligataire pour un montant de 8 millions de dinars.
- Et de La baisse des ressources budgétaires de 24 millions de dinars.